



I DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège) Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal n°24-2023

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	16/03/2023
Présents	17
Absents	6
Procurations	3
Votants	20

Par suite d'une convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **lundi vingt mars à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur Xavier CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, MAISONNAVE Michel, ESCANDE Jacques, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, BOURDONCLE Stéphane, ALEXANDRE Maria, GIROUSSE Laurent, ALBAN Marie-Françoise,

Absents : MARROT Catherine, GARRIGUES Véronique, ROUCH Mylène, COMTE Nicolas, LACOSTE Guillaume, PEISER Jean Luc

Procurations : MARROT Catherine à DILLON Valérie, GARRIGUES Véronique à LE MINEZ Monique, COMTE Nicolas à ALEXANDRE Maria.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. ROUGÉ Pierre est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Demande de subventions pour l'étude de la restauration du retable de la chapelle du vieux cimetière - Annule et remplace la délibération 08-2023

Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, la Région Occitanie et le Département de l'Ariège afin de financer l'étude de la restauration du retable de la chapelle du vieux cimetière, selon le plan de financement suivant :

Plan de financement - Étude de la restauration du retable de la chapelle du vieux cimetière				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Coût de l'étude	5 140.00 €	Subvention demandée à la DRAC Occitanie	2 570.00 €	50 %
		Subvention demandée au département de l'Ariège	1 542.00 €	30 %
		Reste à charge de la commune	1 028.00 €	20 %
TOTAL	5 140.00 €	TOTAL	5 140.00 €	

1/2

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20230320-2402023-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal n°24-2023 (suite)

Demande de subventions pour l'étude de la restauration du retable de la chapelle du vieux cimetière - Annule et remplace la délibération 08-2023

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus ;
- **Décide** de solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, la Région Occitanie et le Département de l'Ariège ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX

